

MARATHON INTERNATIONAL du Beaujolais

So fun, so run, so Beaujolais !

17^e édition

20 nov.
2021

MARATHON FFA
MARATHON RELAIS 3 OU 4
SEMI-MARATHON
13 KM DU RHÔNE
FAMILY MARATHON
RANDONNER POUR ELLES



trèsBeaujolais



VILLE DE
LYON



GROUPES

(hors Entreprises Partenaires)

Comment inscrire vos coureurs



Marathon International du Beaujolais 2021

GROUPES

(hors Entreprises PARTENAIRES)

Comment inscrire vos coureurs

www.marathondubeaujolais.org

Samedi 20 novembre 2021

20000 coureurs

Le programme

Jeudi 18 et Vendredi 19 nov. 12h-20h : retrait des dossards (Parc Expo Villefranche)

Vendredi 19 nov., 19h : Pasta Party

Samedi 20 nov. LES COURSES !

9h: Départ Marathon Solo et Relais (Fleurie)

9h30: Départ Rando POUR ELLES (Villefranche)

12h: Départ Semi-Marathon (Villefranche) 21km

14h30: Départ 13km (Villefranche)

Samedi 20 nov., 20h : Nuit du Marathon

Dimanche 21 nov., 10h-14h : Dimanche au Hameau



Marathon International du Beaujolais 2021

GROUPES

(hors Entreprises PARTENAIRES)

Comment inscrire vos coureurs

GROUPE et/ou EQUIPE ?

Les 2 mon Capitaine !

Un **GROUPE** au nom de votre Club/Association/Groupe d'amis..., permet à l'organisation d'identifier toutes vos réservations en un seul coup d'œil : Marathon, Semi, 13km, et les soirées. Vous devez être au minimum 10 pour créer un groupe,

Une fois connectés dans votre groupe (voir procédure ci-dessous), vos coureurs peuvent s'inscrire en **EQUIPE**.

Pour cela, dans leur inscription individuelle, il leur suffit de cocher OUI à la question sur le Challenge par équipe, et d'indiquer le nom de leur équipe.

Une équipe est constituée de **3 coureurs sur une même course**.

Les coureurs inscrits en équipe seront dans le **classement par équipe**, en plus du classement individuel (scratch). Le temps des 3 coureurs de l'équipe est cumulé, sous réserve que tous les coureurs passent la ligne d'arrivée avant le temps limite de la course concernée).

Votre GROUPE peut donc contenir plusieurs EQUIPES sur différentes courses .

Certificat médical ou Licence ?

Tout coureur doit fournir à l'organisation **AVANT LE 06/11** :

- soit une **Licence FFA** (saison 2020/2021) en cours de validité.
- soit un **certificat médical** portant la mention obligatoire (règlement FFA) d'aptitude à la « **course à pied en compétition** » et **daté de moins d'un an** au jour de la course.

Le certificat peut être joint à l'inscription, ou ultérieurement. Le coureur peut revenir à tout moment dans son dossier en ligne, et télécharger son justificatif.

Une fois le certificat médical téléchargé, le statut du justificatif est alors « **à valider** ». L'organisation doit ensuite visionner les certificats un par un. Un délai de plusieurs jours est nécessaire. Après étude, le statut du justificatif est : **validé / rejeté**. En cas de rejet, le coureur reçoit un email lui indiquant le motif.

Le certificat médical doit être téléchargé dans l'inscription en ligne. Aucun certificat reçu par courrier ou email ne pourra être validé.



Comment inscrire vos coureurs ? (1/3)

1/ ATTENTION, si vous aviez déjà créé un groupe lors des éditions précédentes, vous ne pouvez pas l'utiliser à nouveau. Il faut re-crée le groupe.

Pour cela, il suffit au responsable du groupe de faire une demande de création de groupe auprès de l'organisation en complétant ce document:

<https://forms.gle/1n1GgzxEKGjsQFU37>

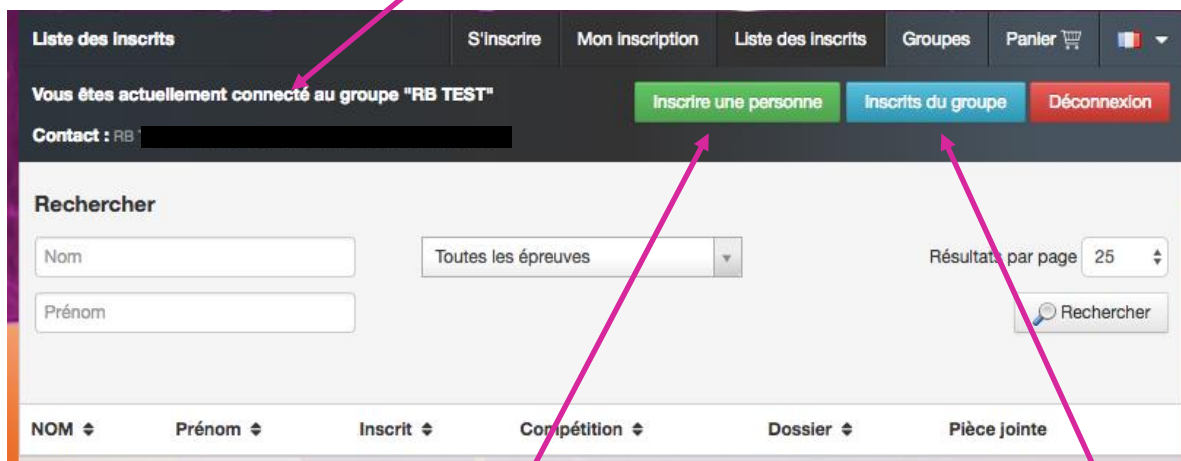
Attention, vous devez être au minimum 10 personnes pour créer un groupe.

Une fois votre groupe créé par l'organisation, le responsable de groupe recevra un mail avec le lien de connexion à son groupe qu'il pourra transmettre à tous les participants de son groupe,



Comment inscrire vos coureurs ? (2/3)

2 / Un message vous indique que vous êtes connecté au groupe, le nom du groupe et contact du référent apparaissent.



Vous pouvez maintenant INSCRIRE UNE PERSONNE ou visualiser la liste des INSCRITS DE VOTRE GROUPE.

Il est impératif d'être connecté au groupe AVANT de faire les inscriptions individuelles.

Dans le formulaire d'inscription individuelle, 2 nouvelles options :

- **Envoi du dossard par La Poste**, 12€ par dossard (pas de tarif groupe), à réserver au moment de l'inscription, pas de réservation de l'option à posteriori, valable pour les inscriptions avant le 15 octobre, non transférable, non remboursable. ATTENTION, si au moins 1 coureur dans un groupe choisit l'envoi par La Poste, alors le retrait des dossards se fera obligatoirement au retrait INDIVIDUEL (voir après).
- **Garantie Annulation** (sur la page de paiement), uniquement pour les paiements en ligne par CB, à réserver au moment de l'inscription, pas de réservation de l'option à posteriori. Valable uniquement pour le dossard. Les réservations aux repas ne sont pas assurables. Option personnelle et incessible, option non transférable et non remboursable. Le montant de l'assurance dépend du prix du dossard.

Comment inscrire vos coureurs ? (3/3)

3/ Si vous souhaitez réserver des places aux repas pour les accompagnants non-coureurs, les réservations se font dans la compétition OPTIONS HORS COURSE.

4/ Une fois que vous avez inscrit tous vos coureurs, vous pouvez procéder au paiement par carte bancaire.

A la demande, la **facturation Entreprise** peut être activée : vos coureurs peuvent s'inscrire en autonomie, ils n'auront rien à payer pour valider leur inscription. Nous vous adressons ensuite la facture globale (1 facture unique par groupe). Le paiement est dû avant la course.

Facturation des groupe:

Pour les groupes de plus de 10 coureurs:

- 15% de réduction sur les inscriptions
- Garantie annulation offerte
- Pas de frais de transaction

Pour les groupes facturés uniquement,
Valable du 21/11/2020 au 31/03/20201

Les groupes de **plus de 10 coureurs**, auront la possibilité de faire un **retrait groupé de tous leurs dossards** (jeudi 18 ou vendredi 19/11 à Parc Expo Villefranche).

Attention, un email sera adressé au référent du groupe (fin octobre) pour savoir si vous choisissez le retrait groupé, ou le retrait individuel. **Le retrait groupé N'EST PAS SYSTEMATIQUE, même si votre groupe compte plus de 10 coureurs.**

Retrait des dossards groupés : une seule personne se présente au comptoir Groupes, munie de sa pièce d'identité et de la liste de ses coureurs envoyée par l'organisation. Il n'est pas nécessaire d'avoir la totalité des Carte de Retrait des coureurs du groupe. Tous les certificats médicaux doivent impérativement avoir été transmis à l'organisation auparavant.

L'organisation vous remet la totalité des : dossards, bouteilles, t-shirts. A vous de les remettre aux coureurs avant la course. Prévoir un chariot pour emmener les cartons (chariot non fournit par l'organisation).

OU

Retrait des dossards individuels : chaque coureur se présente au retrait des dossards, muni d'une pièce d'identité et de sa Carte de Retrait (téléchargeable dans son dossier en ligne à J-15).

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

